

Identification de l'organisme qui passe le marché : Communauté de communes du Pays de saint Fulgent – Les Essarts, 2 rue Jules Verne, 85250 Saint Fulgent.

Objet du marché : Le présent marché concerne la maîtrise d'œuvre pour la rénovation du terrain synthétique des Essarts

Critères d'attributions retenus :

Critères	Pondération
1-Valeur technique / 100 points	60.0 %
1.1-- <i>Les moyens humains et matériels mis en œuvre pour traiter le dossier (40 points)</i>	
1.2-- <i>La méthodologie de travail et les références techniques pour la mise en place des terrains synthétiques (40 points)</i>	
1.3-- <i>Les délais sous forme de planning (20 points)</i>	
2-Prix des prestations / 100 points	40.0 %

Type de procédure : Procédure adaptée en application des articles L2123-1 et R2123-1 1° du Code de la commande publique.

Attribution du marché : Au cabinet OSMOSE de Marquette Lez Lille (59), avec un taux de rémunération à 2.35% du montant prévisionnel des travaux s'élevant à 500 000.00 € HT, soit un forfait provisoire de rémunération à 11 750.00 € HT pour les missions de base AVP, PRO, ACT, EXE, DET et AOR et un montant forfaitaire de 3 362.50 € HT pour la mission diagnostic et de 750.00 € HT pour la mission OPC.

Le montant total des honoraires s'élève à 15 862.50 € HT.

Date de notification : 29/11/2024

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Les entrepreneurs ou prestataires ayant candidaté au présent marché et n'ayant pas été retenus sont recevables à former un recours contre le contrat devant la juridiction administrative territorialement compétente dans un délai de deux mois à compter de l'affichage ou de la publication de l'avis de signature de ce marché.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/12/2024